

COMMUNIQUE DE PRESSE

Devenir propriétaire ? La CVI vous y prépare en organisant deux séances gratuites d'accession à la propriété

S'il existe un objectif partagé par bon nombre de locataires, c'est bien celui de devenir un jour propriétaire. Accéder à la propriété dans les meilleures conditions requiert de préparer avec soin son projet, de choisir judicieusement ses partenaires et de connaître ses droits et ses devoirs.

La Chambre vaudoise immobilière (CVI) a non seulement pour objectif de défendre les propriétaires mais aussi de favoriser l'accession à la propriété et faciliter les démarches qui permettent d'y parvenir.

L'expérience montre que le manque d'information est souvent à l'origine de problèmes qui auraient pu être facilement évités grâce à une meilleure préparation.

Pour prendre un bon départ et ne rien omettre, la CVI organise, en marge du Salon de l'immobilier de Lausanne, deux séances publiques et gratuites d'accession à la propriété

**le vendredi 11 avril à 17h00 et le samedi 12 avril à 10h00
à Lausanne/Ouchy**

Durant un peu plus d'une heure, un professionnel de l'immobilier et un notaire aborderont les points essentiels (les différentes formes de propriété, le financement, la fiscalité, le registre foncier, etc.). Les participants pourront ensuite poser leurs questions et avoir des échanges personnalisés avec les intervenants.

L'inscription à ces séances d'accession à la propriété est obligatoire (personne de contact : Mme Dubois, tél. 021 341 41 41 ou dubois@cvi.ch). Il est également possible de s'inscrire sur le site www.cvi.ch.

La CVI édite par ailleurs un guide de l'accession à la propriété qui aborde dans un langage clair et accessible les principales questions qui se posent en la matière, fournit des conseils précieux ainsi que des exemples et des adresses utiles. Ce guide peut être commandé sur le site www.cvi.ch ou par téléphone au 021 341 41 44 (prix : 25 francs TVA incl., frais de port en sus).



Lausanne, le 3 avril 2008

Pour tout renseignement complémentaire :

Simon Wharry, directeur adjoint de la CVI, 021 341 41 41
Gary Perret, chargé de communication de la CVI, 021 341 41 41